

Certificat professionnel Technologie de la construction En alternance

Présentation

Publics / conditions d'accès

- Public : toute personne souhaitant s'initier à la technologie du bâtiment.
- Prérequis : aucune condition d'expérience professionnelle ni de diplôme n'est demandée.
- Modalité d'enseignement : le certificat est organisé sous forme de stage dans certaines régions.
- Le certificat existe également en formation hors temps de travail (HTT)
- Plus d'informations sur : <http://btp.cnam.fr/>

Objectifs

Acquérir un socle professionnel commun à tous les métiers de la construction.

Modalités de validation

- Moyenne générale des UE supérieure ou égale à 10, sans note inférieure à 8.

Compétences

Compétences

- Maîtriser la technologie et la normalisation de la construction neuve de bâtiments
- Maîtriser la technologie et la normalisation de la réhabilitation de bâtiments
- Réaliser un métré et une étude de prix de bâtiment
- Modeler et modifier une maquette numérique et l'enrichir

Débouchés professionnels

- Assistant technique et administratif BTP
- Aide architecte
- Aide technicien de bureau d'étude
- Aide conducteur de travaux

🌟 Valide le 24-04-2019

Code : CP5300B

24 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-sébastien VILLEFORT

Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans
niveau spécifique

**Mode d'accès à la
certification :**

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Génie civil,
construction et bois (23)

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN01 - BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

01 40 27 21 10

Marie-josé Cabana

[marie-](mailto:marie-jose.cabana@lecnam.net)

jose.cabana@lecnam.net

Enseignements

24 ECTS

Construction	USBTA1 6 ECTS
Maquette numérique	USBTA3 6 ECTS
Métré, études de prix et économie de la construction	USBTA2 6 ECTS
Réhabilitation	USBTA4 6 ECTS